



Label
Argent 2017-2018



**COMPAGNIE DES ARCHERS
DE L'AUXOIS**

F.F.T.A. : 02 21 018

Jeunesse et Sport : 21 S 293

F.F.H. : 04 021 260

Compte Rendu du Conseil d'Administration du samedi 3 mars 2018

Membres présents : G Arranz, G Beloeil, A. Chapart, L Chapart, P Guillier,
A. Legris, H Toggwiler

Membres excusés : J.C Jominet, M-J Pimpim

Début de séance : 15h05

Ordre du jour :

1* Commission Avenir :

2* Journée « Découverte du tir à l'arc au Féminin » :

3* Dossier cibleries avancement et réalisations :

4* Médiévales :

5* Dossier CNDS :

6* Compétition du 6 mai 2018 - organisation :

7* Commission Développement Promotion Partenaires:

8* Orientation du club pour l'année à venir (toujours d'actualité) :

9* Question diverses :

Fn de séance : 16h50

**Adresse : Compagnie des Archers de l'Auxois - Maison des Associations
9 rue du champ de Foire 21140 Semur-en-Auxois
N° SIRET 494826290 00012**

Courriel : cie.archers.auxois@gmail.com Web : <http://club.sportsregions.fr/archers-auxois>

1* Commission Avenir :

- Encouragement des jeunes (Poussin à Junior) à la compétition :
Faisant suite à la résolution votée lors du dernier conseil concernant une aide apportée par l'attribution de points en fonction des résultats en concours de l'archer, la discussion s'engage sur le projet présenté par Alexis.

Il est décidé en séance :

- La première inscription d'un archer à une compétition officielle est remboursée sur présentation d'un justificatif (à réclamer lors de son passage au greffe)
- D'attribuer un nombre de points selon un barème « compétition/résultat »

Compétitions officielles concernées		
<ul style="list-style-type: none">• Tir en salle• TCE (Tir sur Cibles en Extérieur - ex FITA)• Tir 3D• Tir Nature		
Compétition Départementale : <i>1^{er} = 30 points</i> <i>2^{ème} = 20 points</i> <i>3^{ème} = 15 points</i>	Compétition Régionale : <i>1^{er} = 40 points</i> <i>2^{ème} = 30 points</i> <i>3^{ème} = 20 points</i>	Compétition Nationale : <i>Qualification = 50 points</i> <i>1^{er} = 200 points</i> <i>2^{ème} = 150 points</i> <i>3^{ème} = 100 points</i>

- De ne garder pour ce barème que les quatre types de compétitions officielles suivantes : Tir en salle, Tir sur Cibles en Extérieur (ex FITA), Tir Nature, Tir 3D.
 - Pour qu'un podium soit validé, il faut qu'il y ait au minimum, en compétition, 2 archers d'une même catégorie.
 - Une qualification en Championnat de France est valorisée à 50 points.
 - Les points sont cumulables sur l'ensemble de la saison de tir (septembre saison N à août saison N+1)
 - Chaque point a une valeur définie en début de saison de tir par le Conseil d'Administration.
 - La validation et la valorisation des points se font dès la saison terminée.
 - À concurrence des points valorisés, l'archer pourra, en récompense des performances de la saison passée, se faire rembourser par la Compagnie des Archers de l'Auxois ses achats, exclusivement sportifs, de matériels et vêtements, liés au tir à l'arc et ce sur présentation de factures acquittées de moins de 6 mois.
 - La remise des chèques d'encouragement, à concurrence du nombre de points acquis lors des performances, sera réalisée lors de l'Assemblée Générale suivante, sous condition que l'archer ait renouvelé sa licence à la Compagnie des Archers de l'Auxois.
 - Cette aide est mise en place à compter de la saison 2017/2018 - ➔ Greg & Gilles récupéreront les premières inscriptions et podiums des concours passés
➔ Alexis préparera un tableau de suivi et de validation des points acquis par chaque archer.
- Valeur du point :
 - En séance il est décidé que le renouvellement de cette aide et la valeur du point doivent être validés en début de chaque saison par le Conseil d'Administration.
 - Le Conseil d'Administration pour la saison de tir 2017/2018 valide une valeur de point à 1€ (Un Point = Un Euro)

Compte Rendu du Conseil d'Administration du samedi 3 mars 2018

2* Journée « Découverte du tir à l'arc au Féminin » :

- D'abord un grand merci à la commission « Féminine » qui prend en charge cette journée. Le Conseil valide les propositions faites. (Affiche, Flyer, certificat et déroulement)
- Le **24 mars 2018** se déroulera la journée « Découverte ». De ce fait le tir en salle sera réservé à cette animation. Il n'y aura pas de cours encadrés, les archers confirmés pourront tirer en extérieur.
- La commission sollicite → **tous les Archers « Dames et Demoiselles »** pour que cet après-midi soit une réussite. N'hésitez pas à en parler autour de vous, des affichettes sont à votre disposition au club et en pièce jointe. Nous avons besoin également de votre présence Mesdames, Mesdemoiselles pour accueillir, accompagner, encourager, conseiller, faire jouer, remettre petit cadeau et certificat aux « visiteuses » que nous souhaitons nombreuses.
- Pour les archers qui n'ont pas de tenue du Club nous leur remettrons un signe distinctif afin d'être identifiés plus rapidement.
- Actions à finaliser :
 - Possibilité d'affichage électronique à Semur → Lydie contactera la Mairie
 - Parution LBP « services/agenda loisirs » → Gilles selon texte du flyer
 - Mail à l'OMS pour diffusion tous clubs sportifs → Marie-Jeanne & Gilles
 - Blasons spécifiques à finaliser → Marie-Jeanne
 - Rédaction en 10 lignes du projet et budget prévisionnel pour la ligue BFC → Marie-Jeanne & Marianne

3* Dossier cibles avancement et réalisations :

- Cibles extérieures : Encore quelques heures de finition de reprise des cibles existantes et elles seront comme neuves
3 cibles extérieures complémentaires seront ensuite réalisées, devis en cours pour matériel → Alain
- Cibles 2 D – Prototype proposé et réalisé par Éric visible au club. Le but est de réaliser 3 cibles pour petits, moyens, grands sujets. → Éric contacte « Dechaux-Delprat » pour faire établir un devis
- Cibles Intérieures : En attente de la saison été pour remise en état. Un appel à bonne volonté sera adressé à ce moment-là. Michel Legris a proposé de récupérer les plans des cibles intérieures du club de Chevigny

4* Médiévales :

- Les Médiévales de Semur auront lieu les **12 & 13 mai 2018**.
- Nous recherchons toutes les bonnes volontés pour la mise en place du stand, la tenue par rotation de celui-ci de 10h30 à 19h30 le samedi et le dimanche avec la tâche très importante de tenue de caisse et le rangement après coup.
- Cette manifestation contribue significativement dans les comptes du Club
Alors → **Archers** si vous disposez de quelques heures n'hésitez pas à vous inscrire auprès de Greg ou de Gilles.

5* Dossier CNDS :

- Nous ne savons pas si les dotations du CNDS seront renouvelées ou minorées. La réunion du 7 mars devrait préciser les modalités.
- Le Conseil décide de préparer le dossier de demande de subventions comme chaque année, pour ce faire les justificatifs suivants seront présentés : Achats des arcs en renouvellement d'une partie du parc, prise en charge d'une partie des cours du cadre technique de la ligue BFC, Formations et remise à niveau, 4 cibles en mousse avec centre interchangeable et 4 centres d'avance.
- Reste à valoriser les séances du cadre technique → Philippe demandera un devis pour 7 séances.
- Après le 7 mars une réunion entre → Greg et Philippe permettra de finaliser le dossier de présentation en tenant compte de nouvelles directives.

6* Compétition du 6 mai 2018 - organisation :

- Arbitres : nominations 24 mars prochain
- Mandat : travaillé en séance et validé en attente de décision concernant le Handisport.
→ Hervé
- Mandat : à diffuser dès que possible à BFC, Handisport ? Arbitres, Clubs, OMS, Élus LBP, ... → Gilles
- Samedi 5 mai dès 14h00 Installation ciblérie, barnums... → **Tous les Archers** sont sollicités.
- Dimanche 6 mai, le greffe sera tenu par Hervé et Gilles
- Dimanche 6 mai → **Tous les Archers**, nous recherchons tartes, gâteaux, viennoiseries ... pour la buvette. Nous recherchons également bonnes volontés, non compétiteurs, pour tenir la buvette et bien sûr toutes les ressources disponibles pour le rangement
- Point sur état de la ciblérie et matériel à finaliser → Alain & Greg
- Point sur les besoins en blasons → Alain & Greg
- Le Conseil a décidé :
 - D'offrir des plateaux repas aux arbitres ainsi que le traditionnel cadeau de remerciement (vin et biscuits Mistral)
 - La gratuité de l'accès à la compétition pour les archers du Club.
 - D'organiser un apéritif en fin de journée. L'idée d'un BBQ a été évoquée mais la décision a été reportée ultérieurement et si des archers bénévoles veulent bien s'en charger.

7* Commission Développement Promotion Partenaires:

- Une relance des Partenaires et mise à jour de la liste doit être réalisée → Lydie
- Recherche dans les documents comptables des différentes pièces nécessaires à cette relance dans les archives
- → tous les Archers – si vous connaissez des entreprises ou des mécènes qui souhaiteraient soutenir financièrement votre Club, n'hésitez pas à contacter de préférence Lydie ou un membre du CA.

8* Orientation du club pour l'année à venir (toujours d'actualité) :

- Grâce à différents dons en matériel (merci les archers) nous disposons actuellement de presque tout le matériel pour le suivi vidéo pour perfectionnement des archers. Il nous manque encore :
 - 1 PC portable (même de deuxième main) mais avec à minima 1 prise HDMI, 1 prise USB 2, et si possible avec accès au Wifi pour téléchargement
 - La mise en situation du matériel pour faciliter son emploi et le protéger hors séance
- La Fédération et la Ligue de BFC recherchent des clubs pour organiser des compétitions « équipe mixte ». Le club ne peut pour l'instant prendre en charge une telle compétition. Par contre la commission sportive du Club souhaiterait pouvoir inscrire une/des équipe(s) mixte(s). Si vous êtes intéressés, merci de convaincre un/une partenaire et d'en parler avec Greg ou Hervé.
- Archers, vos idées sont les bienvenues, n'hésitez pas à les proposer au bureau.

9* Question diverses :

- Greg et Hervé incitent les membres du Conseil à lire le CR de l'AGO BFC qui leur a été envoyé
- Gilles propose d'archiver dans la nouvelle armoire les 10 dernières années de documents (comptables, administratifs, sportifs..) et de mettre au « grenier » les plus anciennes années dans une cantine cadennassée ? Accord du Conseil.
- Une formation au logiciel « Résult'Arc » permettant de gérer les compétitions et les résultats est proposée par la Ligue de BFC. Hervé et Gilles suivront cette formation le Dimanche 25 mars à Dijon.